



**inform**  
**contact**

**NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

№ 101

Juillet – Septembre 2018

***La Déclaration de la CGS  
à l'occasion de la Journée  
mondiale pour le travail  
décent 2018***

Le 7 octobre 2018, le mouvement syndical mondial marquera pour la onzième fois la Journée mondiale pour le travail décent (JMTD). Cette journée est devenue un digne supplément au Premier Mai – Journée de la solidarité internationale des travailleurs, une fête historique du peuple travailleur, quand tous les travailleurs du monde organisés par les syndicats descendent dans la rue pour confirmer leur unité et pour faire avancer leurs principales revendications. La Journée mondiale pour le travail décent donne aux syndicats du monde encore une possibilité non seulement pour faire avancer leurs revendications aux gouvernements et aux employeurs, mais aussi pour soutenir le Programme du travail décent, adopté par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1999.

Le but de ce Programme est de garantir à tous les travailleurs du monde des emplois de qualité et en sécurité,

un salaire convenable et juste, des garanties sociales dans les conditions du respect des droits des travailleurs et des syndicats à l'association et aux négociations collectives avec le patronat dans les conditions de la démocratie, de l'égalité et de la dignité des salariés.

Les principes du Programme du travail décent de l'OIT ont rencontré un soutien et une compréhension dans le mouvement syndical mondial. Les initiatives dans le cadre de la Journée mondiale rassemblent chaque année un nombre toujours plus grand des participants. Aujourd'hui elle sont devenues pour ainsi dire une démonstration de force et de l'influence du mouvement syndical, de son attachement aux idéaux de la lutte pour les droits et les intérêts des travailleurs de notre planète.

L'intensification de la lutte des syndicats pour les droits et les intérêts du peuple travailleur ne perd pas son actualité dans la période actuelle. La crise financière et économique globale de 2008 a provoqué dans le monde une profonde crise sociale qui se

sent jusqu'à présent dans la majorité des pays du monde, y compris dans la région où fonctionnent les organisations membres de la Confédération générale des syndicats.

Malgré la riposte des syndicats les pouvoirs et les compagnies multinationales essayent de surmonter les difficultés économiques en faisant fi des intérêts vitaux et des droits des travailleurs. Le chômage massif, surtout parmi les jeunes, la croissance de la misère parmi les gens qui travaillent et les retraités, la différenciation entre les revenus qui augmente, le fardeau insupportable des impôts et des tarifs, la discrimination des femmes, des travailleurs migrants et d'autres couches vulnérables de la population sont devenus un phénomène permanent et habituel de ces jours.

Se prononçant en principe pour le dialogue social, les syndicats commencent à comprendre de mieux en mieux que par les seules négociations, appels et déclarations on ne pourra pas changer la situation dans le monde. De plus en plus souvent les syndicats sont réduits à recourir aux actions de protestation, aux meetings, aux manifestations et aux grèves. Ainsi, dès le début de cette année les grèves massives des travailleurs du transport, de l'énergie, des mineurs, des fonctionnaires et des étudiants ont eu lieu dans plusieurs pays d'Europe et d'autres continents.

Le problème de la réalisation du travail décent est aussi en état critique dans notre région. Aujourd'hui l'économie de nos états traverse une étape difficile. Presque partout on constate

la détérioration des indices clefs, la hausse de l'inflation, la dévaluation des devises nationales, l'augmentation des prix pour les biens et les services et comme suite la baisse du pouvoir d'achat de la population. On est aussi témoin du chômage caché considérable, du travail informel, des bas salaires par rapport à la valeur du travail, des pensions et des indemnités sociales, de la discrimination et des problèmes avec les travailleurs migrants. Malgré la riposte des syndicats on augmente l'âge de la retraite. Les arriérés de salaires et la différenciation des couches de la population sont toujours à l'ordre du jour.

La Confédération générale des syndicats a appelé ses organisations membres à organiser des actions de la Journée mondiale pour le travail décent sous les slogans et les revendications qui sont les plus actuelles pour les travailleurs de leur pays ou de leur branche, à donner à ces actions un caractère de masse et à refléter largement ces actions dans les médias.

### ***Les syndicats vénèrent la mémoire d'Alexandre Chélépine***

Une table ronde consacrée au centième anniversaire de la naissance d'Alexandre Chélépine – un des grands leaders du mouvement syndical de la période soviétique, président de Conseil Central des Syndicats de l'URSS du 1967 au 1975, a eu lieu le 21 août 2018 au Palais du Travail à Moscou. Avant la réunion, les participants de cette assise ont déposé les gerbes de fleurs auprès de la

tombe de Chélépine à la cimetièrre «Novodévitchié» à Moscou.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la Confédération générale des syndicats (CGS), a inauguré la table ronde.

Au dire de Scherbakov, le destin a dirigé Chélépine au différents postes et fonctions dirigeantes qui exigeaient des talents et des grandes capacités et partout il s'acquittait bien avec ses obligations et a laissé une bonne mémoire.

Vladimir Scherbakov a surtout souligné la période quand Chélépine a dirigé les syndicats soviétiques et qui a été fructueuse non seulement pour sa carrière personnelle mais aussi pour l'organisation la plus massive des travailleurs. Sous sa direction les syndicats sont devenus une force vraiment influente de la société soviétique, ont pris une place digne dans la vie politique, économique, sociale et spirituelle de l'Etat.

### ***Arménie: les syndicats et le gouvernement se prononcent pour un dialogue constructif***

Une conférence des représentants du gouvernement et de la société civile a eu lieu à Erévan dans le cadre du programme «Un dialogue constructif», financé par l'Union européenne.

Intervenant à la conférence, Edouard Toumasian, président de la Confédération des syndicats (CSA), a hautement apprécié le thème de la conférence et a exprimé l'espoir que la

discussion à la conférence servira au renforcement de la démocratie dans le pays. La Confédération en tant qu'un composant de la société agit conformément à la Loi sur les syndicats, en défendant les intérêts sociaux et juridiques des membres des syndicats.

IL a aussi souligné que la CSA, en tant que membre de la Confédération syndicale internationale, de la Confédération européenne des syndicats et de la Confédération générale des syndicats, mène un grand travail pour renforcer l'influence syndical dans ses structures, ainsi que dans les structures qui coopèrent avec eux.

Armand Oudoumian, vice-ministre du Travail et des Questions sociales, a souligné que la politique du nouveau gouvernement prévoit l'existence des syndicats forts et indépendants.

Les participants à la conférence ont mis en relief certains problèmes dans le mouvement syndical, parmi lesquels le manque d'un réel dialogue entre les syndicats et les employeurs et une faible connaissance de l'activité des syndicats par les travailleurs.

### ***Azerbaïdjan: la fondation d'un nouveau syndicat de branche***

Une conférence constitutive a eu lieu le 11 septembre 2018 à Bakou. Les participants à la conférence ont pris à l'unanimité la décision de fonder un nouveau syndicat de branche – le Syndicat des travailleurs des douanes, ont adopté ses Statuts et ont pris la décision d'adhérer à la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA).

Les participants ont aussi discuté des questions d'organisation et de cadres. Safar Ibraguimov a été élu président du syndicat. Ibraguimov a remercié les membres du Syndicat pour la confiance et a promis de tout faire pour résoudre les problèmes socio-économiques des membres du Syndicat.

Intervenant à la conférence, Safar Mekhtief, président du Comité d'Etat des douanes, a exprimé la certitude que le Syndicat jouera un rôle important dans la résolution des problèmes sociaux des douaniers.

Sattar Mekhbaliev, président de la CSA, a assuré les délégués que la centrale syndicale nationale fera tout son possible pour aider le nouveau syndicat à défendre les intérêts socio-économiques des travailleurs de la branche.

### ***Bélarus: le VIIIème Plenum de la FSB***

La VIIIème session plénière de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), tenue le 5 juillet 2018 à Minsk, a discuté, parmi d'autres, la stratégie de l'activité syndicale après l'adoption en première lecture de la loi sur les amendements dans le Code du travail.

La FSB, ensemble avec les différents ministères et services, a travaillé sur ce document pendant plus d'une année, a apporté presque 40 propositions, dont plusieurs ont été prise en compte.

Selon Mikhaïl Orda, président de la centrale syndicale, les syndicats ont

réussi d'obtenir le changement de l'article 365 du Code du travail qui concerne l'extension de la convention collective à tous les travailleurs de l'entreprise, et non seulement à ceux au nom de qui elle a été signée. Les syndicats ont insisté sur le changement de cet article depuis plus de 20 ans et considèrent ce changement en tant qu'une vraie révolution dans les relations de travail.

Parmi d'autres propositions acceptées des syndicats – la participation d'un représentant syndical à la discussion du contrat de travail avec un travailleur membre du syndicat. Cela aidera d'éviter les situations quand on propose au travailleur des conditions de travail désavantageuses. Aussi, le projet de la loi prévoit l'avis du syndicat sur la non-prolongation du contrat de travail avec un travailleur membre du syndicat.

A grand regret des syndicats leur proposition concernant la prolongation obligatoire du contrat du travail avec les travailleurs consciencieux n'a pas été prise en compte. La FSB à maintes reprises a déclaré que les employeurs utilisent la réduction cachée des travailleurs pour résoudre leurs problèmes financiers au lieu de recourir à la procédure établie.

### ***Kirghizistan: Les syndicats réalisent les BDD***

Le 2 juin 2018, la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK) a tenu la réunion du Groupe de travail pour déterminer les Buts du développement durable (BDD) prioritaires et le plan

de leurs mise en oeuvre avant l'an 2030.

La réunion a discuté des obligations du pays pour atteindre les BDD, ainsi que de la stratégie et du rôle des syndicats dans la réalisation du développement durable.

Le groupe a discuté des mesures et des actions des syndicats pour en finir avec le travail des enfants et le travail forcé, pour mettre en valeur la coopération tripartite et le dialogue social qui visent la réalisation des BDD. Les propositions du groupe serviront de base pour le plan stratégique d'actions des syndicats pour la période à venir.

Au dire de Riscul Babaeva, vice-présidente de la FSK, les Buts du développement durable de l'ONU avant l'an 2030 doivent être implantés dans les programmes nationaux du Kirhizistan.

### ***Moldova: les syndicats sont inquiétés par la situation avec la sécurité de travail***

Les représentants de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM) ont participé à la réunion de la Commission nationale pour les consultations et les négociations collectives, tenue à Cichinau le 31 juillet 2018.

Pour la première fois la Commission a discuté de maladies professionnelles et de la médecine de travail.

Intervenant à la Commission, Oleg Boudza, président de la CNSM, a

souligné que les syndicats depuis longtemps ont insisté sur la discussion de ce problème dans le cadre de la Commission. Ils considèrent que les données statistiques officielles présentées par le ministère de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale ne correspondent pas à la réalité. Annuellement, dans les pays européens on enregistre jusqu'à 1800 cas des maladies professionnelles, tandis qu'à Moldova on en a enregistré l'an dernier que seulement trois cas. Il est nécessaire d'introduire des mécanismes qui pourraient défendre le travailleur et de baisser les risques des maladies professionnelles.

Lors de la discussion les participants syndicaux ont insisté sur la nécessité de ratifier la Convention N° 161 de l'OIT sur les services de santé au travail qui prévoit la participation des travailleurs à la résolution des questions de la protection de la santé et de la sécurité au travail.

Entre temps, Elena Karkilan, chef de l'Inspection du travail des syndicats lors de la réunion du Comité Confédéral de la CNSM a présenté le rapport qui souligne l'aggravation de la situation avec la sécurité du travail et la protection de la santé dans le pays. Cette situation met en danger les droits constitutionnels des travailleurs aux conditions justes et favorables du travail, à la défense de leurs vies et de la santé.

A son avis, les changements constitutionnels qui limitent les fonctions de l'Inspection du travail uniquement aux fonctions de contrôle sont une

des raisons de cette situation. Cela a mené à l'absence d'un mécanisme efficace de la coordination des mesures dans le domaine de la sécurité du travail dans les conditions des violations systématiques des normes de la sécurité du travail et de la protection de la santé des travailleurs.

En même temps, l'an dernier l'Inspection du travail d'Etat a reçu 194 informations sur les accidents du travail, dont 27 ont mené à la mort de 31 personnes.

### ***Russie: les propositions de la FNPR au projet de la loi sur l'âge de retraite***

L'audience des représentants du parlement et des organisations sociales sur le thème «La modernisation de la législation de pensions de retraite» a eu lieu à la Douma d'Etat le 21 août 2018.

La FNPR a préparé pour cette audience des propositions au projet de la loi sur l'augmentation de l'âge de retraite. Les syndicats insistent que l'augmentation de l'âge de retraite doit aller de pair avec certaines autres mesures reflétées dans la législation nationale, parmi lesquelles:

- la ratification de la convention de l'OIT N° 102 concernant la sécurité sociale (norme minimum) sans soustraction du paragraphe IV (indemnité du chômage) ;
- couper court aux salaires gris ;
- introduire l'impôt progressif sur le revenu pour les personnes physiques (par exemple, 10%, 15%, 20%) ;

- unifier l'ordre de calcul des pensions de retraite pour tous les catégories des salariés, y compris les fonctionnaires d'Etat et municipaux, ainsi que les sénateurs et les députés à gages de tous les niveaux ;
- augmenter l'âge de la retraite au maximum de 5 ans.

### ***Russie: le Comité Exécutif de la FNPR dresse le bilan de la signature des conventions collectives***

La réunion du Comité Exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, tenue le 18 septembre 2018, a pris la décision de convoquer le Conseil Général de la FNPR le 31 octobre à Moscou.

Le CE a confirmé la décision de la centrale syndicale de se joindre à l'action syndicale globale – Journée mondiale pour le travail décent. La réunion a décidé que les réunions des commissions tripartites pour les questions sociales et de travail, les meetings et d'autres initiatives seront la forme principale de la JMTD en Russie.

En discutant le projet de la loi sur l'augmentation de l'âge de retraite, les membres du CE ont souligné que la modernisation du système des pensions de retraite doit se baser sur les changements socio-économiques pris en complexe, sur le développement du marché du travail, de la politique de la rémunération et de la réforme de la production. Les participants aux 64 meetings de masse,

de 187 rassemblements et de 6695 réunions syndicales ont sévèrement critiqué toute une série d'articles du projet de la loi.

Quant'à la campagne de signature des conventions collectives, les membres du CE ont souligné que ce travail correspondait aux recommandations de la FNPR. Durant le temps passé on a signé la Convention collective nationale pour les années 2018-2020, 6 conventions dans les régions fédérales, 61 conventions de branche au niveau fédéral, 1065 conventions de branche au niveau régional, 3534 conventions de branche au niveau territorial, 79 conventions tripartites régionales, 1814 conventions tripartites territoriales et 130727 conventions collectives aux entreprises.

### ***Tadjikistan: la FSNT appelle les travailleurs à adhérer aux syndicats***

Conformément au plan du travail de la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan les syndicats régionaux de Khatlon et de Gorno-Badakchan avec le soutien des autorités locales ont organisé une action: «Sort de l'ombre, adhère au syndicat».

L'action a été organisée ensemble avec le ministère du Travail, de Migration et de l'Emploi et se passait en forme d'une présentation théâtrale dans cinq districts de chacune de ces régions. Les rencontres se passaient dans les Maisons de culture, dans les locaux des organisations et dans les marchés en

présence d'un nombre important du peuple.

Lors de l'action, les militants syndicaux donnaient des consultations juridiques, distribuaient des matériaux sur l'activité syndicale. L'action a englobé près de 10000 personnes. L'action a été retransmise par la télévision locale. Prenant en compte l'information dans les médias l'action a englobé près de 50000 personnes.

### ***Ukraine: les actions de protestation des mineurs***

Une nouvelle action de protestation nationale contre les retards de paiement des salaires aux mineurs a eu lieu à Kiev le 5 juillet 2018.

Les mineurs sont descendu dans la rue avec des slogans suivants: «Nous n'exigeons pas le salaire d'autrui, nous sommes arrivés pour exiger le notre!», «ça suffit de discuter-il est temps d'agir!», «Rendez nous notre salaire!», «Non à la fermeture des mines!».

Nous exigeons la couverture sans délai des arriérés des salaires, a déclaré Victor Tourmanov, président du Syndicat des travailleurs de l'industrie houillère d'Ukraine. Une autre revendication aussi importante du Syndicat que les députés du parlement prêtent enfin l'oreille à l'opinion des syndicats et des collectifs de travail et adoptent la loi qui prévoit l'augmentation du financement de la branche houillère de 2,8 milliards grivnas pour couvrir les arriérés des salaires aux mineurs jusqu'à la fin de l'année.

Dans le cas contraire les mineurs organiseront des nouvelles actions de protestation.

Entre temps, les arriérés des salaires aux mineurs en juin dernier ont augmenté de 307,6 millions de grivnas, pour atteindre 685,9 millions de grivnas.

### ***Ukraine: les syndicats défendent leurs ouvrages***

«L'unité fait la force!», «Bas les mains devant les ouvrages syndicaux!», «Donnez la riposte aux usurpateurs!», tels étaient les slogans des participants du meeting, tenu par les syndicats le 26 juillet 2018, devant le siège du Tribunal administratif de Kiev.

Les participants au meeting ont exigé d'abroger le décret du gouvernement sur le transfert des ouvrages syndicaux, des Maisons des syndicats de Poltava et d'Oujgorod au Parquet général et au Tribunal régional de Transcarpatie.

Les tentatives de s'emparer de bâtiments qui appartiennent aux syndicats sont entreprises au Transcarpatie, à Kiev, dans les régions d'Ivanovo-Frankovsk, d'Odesa et de Tchernovtsi.

Dans une déclaration, adoptée par le meeting, il est dit: «Nous déclarons résolument que la propriété des syndicats est garantie par la Constitution d'Ukraine et a les mêmes droits que la propriété d'Etat et dans aucun cas ne peut pas être emparée ou natio-

nalisée au nom des intérêts des personnes qui dirigent les structures de pouvoir!»

### ***Ukraine: les syndicats organisent une action nationale de protestation***

Le Présidium de la FSU à sa réunion de 20 septembre a pris la décision d'organiser une Action de protestation nationale des syndicats qui se passera en deux étapes.

La première étape préventive – le 9 octobre dans le cadre de la Journée mondiale pour le travail décent (JMTD) dans toutes les régions d'Ukraine dans les collectifs de travail aux entreprises et dans les établissements.

La deuxième étape finale – le 17 octobre dans le cadre de la Journée internationale de la lutte contre la pauvreté à Kiev. Un meeting-manifestation commencera de la place de l'Indépendance pour aller jusqu'au parlement et le Cabinet des ministres.

Les revendications principales des syndicats sont les suivantes:

- augmenter les salaires et les pensions de retraite ;
- arrêter la hausse des prix pour les biens et les services ;
- prendre en considération les propositions des syndicats dans le budget d'Etat pour l'année 2019 ;
- mettre fin aux tentatives des pouvoirs de s'emparer des ouvrages des syndicats.



La réunion a créé un groupe de coordination de la préparation de l'action.

Le Présidium a pris aussi la décision d'organiser lors de la JMTD et de la Journée de la lutte contre la pauvreté plusieurs actions publiques.

### ***Le Premier forum des femmes membres des syndicats du transport à Kazakhstan***

Le Premier forum des femmes membres des syndicats du transport sous la devise «Le bonheur – territoire des femmes» a eu lieu du 26 au 27 juillet 2018 à Aktau, Kazakhstan.

La Confédération internationale des syndicats des travailleurs des chemins de fer (CISTCF) et le Syndicat national des travailleurs du transport par rail, par route, par avion et par eau du Kazakhstan ont organisé ce forum.

105 représentants des syndicats du transport de Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Russie et du Tadjikistan ont pris part au forum.

Les femmes de différentes professions représentent aujourd'hui plus de 35% de tous les travailleurs des compagnies ferroviaires, dont plusieurs travaillent dans des conditions insalubres et dangereuses. Un nombre important des femmes, membres de la CISTCF, sont les présidentes des syndicats de base et plus souvent des syndicats d'ateuliers, là où on travaille directement avec les gens, où on doit répondre à leurs questions, résoudre leurs problèmes concrets avec la direction. C'est d'ici que dé-

coule la nécessité de s'échanger de l'expérience.

Intervenant devant les participants, Guennadi Kosolapov, secrétaire général de la CISTCF, a souligné que l'égalité entre hommes et femmes est un important facteur de la prospérité de la société qui influence en grande mesure la croissance, la capacité d'être concurrentiel et d'être prêt pour l'avenir de l'économie du pays.

Les intervenants au Forum ont mis en relief que les syndicats doivent mobiliser leur activité vis-à-vis des femmes. Ce sont eux qui représentent une partie active du mouvement syndical et à l'aide des syndicats elles peuvent résoudre les problèmes du travail, de la formation, de l'assainissement des membres des familles et de l'avancement des travailleurs.

Selon les participants il est nécessaire de sauvegarder et compléter les normes sur la protection des femmes de l'environnement nuisible pour la santé, interdire l'exécution de travaux lourds, obliger le transfert des femmes enceintes aux travaux plus légers, mettre en conformité les législations nationales avec la convention de l'OIT № 156 sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales.

Le Forum a adopté une résolution qui souligne la nécessité d'organiser régulièrement des rencontres pareilles qui représente une bonne plate-forme pour l'échange d'expérience, l'importance du renforcement de la politique du genre dans la branche du transport et qui sert au renforcement du prestige de la famille.

**PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL**  
**ET**  
**LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS**  
**42, LENINSKY PROSPECT**  
**119119, MOSCOU, RUSSIE**  
**TÉLÉFAX +7(495) 938-2155**  
**TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112**  
**E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)**  
**SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru);**

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,  
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.  
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,  
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)